Communiqué de presse

Arrêt du système de ventilation du Tunnel de la Gare

L'ouverture du tunnel de la gare le 21 avril dernier, a marqué le point final des travaux de la Voie Sud. Ce tunnel, d'une longueur de 330m, est régi par des aménagements de sécurité importants.

En accord avec les services de l'État et la Commission Nationale d'Évaluation de la Sécurité des Ouvrages Routiers (CNESOR), la ventilation mécanique pour l'extraction des fumées en cas d'incendie a été remplacée par une galerie latérale de sécurité, accessible par 4 sorties de secours, pour améliorer l'auto-évacuation des usagers. Elle est mise en surpression afin d'éviter aux fumées d'entrer.

La mise en surpression perpétuelle occasionne une répercussion sonore au niveau des sorties de secours le long du canal, et incommode fortement les riverains et les utilisateurs du port de plaisance.

Pour réduire ces nuisances, des tests concluants ont été effectués et permettent aujourd'hui de stopper le système perpétuel et de le déclencher uniquement en cas d'urgence. La mise en surpression se fait en quelques secondes dans le sas d'évacuation et en moins d'une minute dans la galerie.

Dès la mi-juillet, le temps nécessaire pour mettre à jour les systèmes de gestion à distance du tunnel, la ventilation ne se mettra en marche qu'en cas d'incendie et de détection d'ouverture de porte de secours. Le scénario incendie s'active soit grâce à une détection par caméras soit par le déclenchement d'un détecteur de fumée qui alerte l'opérateur au centre de supervision.

Toutefois, la mise en surpression sera quotidiennement actionnée durant 1h, entre 10h et 11h, afin de renouveler l'air du tunnel et lutter contre l'humidité ou le dépôt de particules fines.

La mise en place de cette programmation d'une heure a nécessité une réelle refonte de la Gestion Technique Centralisée du tunnel. Des tests en usine et sur site (de nuit) ont été réalisés avec succès, grâce au concours des services qui se sont mobilisés afin de proposer une solution dans les meilleurs délais.

Les derniers essais auront lieu dans la nuit du 11 au 12 juillet. S'ils se révèlent concluants, la nouvelle programmation de la ventilation sera mise en place au plus tard le 13 juillet.

Pour rappel : sécurité des piétons et des véhicules

Afin de veiller à la sécurité des usagers, le tunnel est strictement interdit aux transports de matières dangereuses, aux lignes de bus commerciales ainsi qu'aux piétons et cyclistes. Le tunnel possèdera notamment des Smarts caméra (qui seront installées à l'automne) afin de détecter les plaques de transport de matières dangereuses et compter le trafic en temps réel. Si les capteurs détectent une anomalie telle que la présence de piétons, cela pourrait entrainer une coupure momentanée du tunnel à la circulation.

Par ailleurs, toujours pour raisons de sécurité, la vitesse dans le tunnel est limitée à 50 km/h et le gabarit des véhicules limité à 4.30m.

Le tunnel, un concentré de technologies:

- Surveillance 24h/24 via le PC de sécurité de la Ville de Mulhouse
- Capteurs de température de la chaussée et du verglas
- Capteurs de pollution

Les capteurs seront installés à l'automne.

Contact presse :
Léa MASCHA
lea.mascha@mulhouse-alsace.fr
03 89 32 59 92 / 06 18 98 69 83